



**HAL**  
open science

# Militer tout en critiquant publiquement son parti: le cas du réseau social socialiste, la Coopol

Anaïs Theviot

## ► To cite this version:

Anaïs Theviot. Militer tout en critiquant publiquement son parti: le cas du réseau social socialiste, la Coopol. 2012. halshs-03282413

**HAL Id: halshs-03282413**

**<https://shs.hal.science/halshs-03282413>**

Preprint submitted on 9 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Cahiers du Centre Emile Durkheim Working Papers

www.centredurkheim.fr

*Militer tout en critiquant publiquement son parti:  
le cas du réseau social socialiste, la Coopol*

Anaïs Theviot

ISSN 2116-5513



# MILITER TOUT EN CRITIQUANT PUBLIQUEMENT SON PARTI

## LE CAS DU RÉSEAU SOCIAL SOCIALISTE, LA COOPOL

**Anaïs Theviot\***

Doctorante, Centre Émile Durkheim  
Sciences Po Bordeaux - Université de Bordeaux

### **Abstract**

*Beyond traditional discussion places (local branches meetings), virtual communication forums have recently enabled political parties members to express their views online. The social network of Parti Socialiste (PS), the Coopool (standing for Coopérative Politique), was revealed to the general public on January 12, 2010. We assume here that these new virtual expression terms are more consistent with the circulation of a critical thought. The virtual nature of statements expressed online indeed brings a greater freedom of speech with respect to the political stands of activists. Do these virtual communication forums enable a dissenting thought to emerge on the Web, and even, to be structured into groups or networks?*

### **Résumé**

*Au-delà des espaces traditionnels d'échanges (réunions de section), des lieux de communication virtuels offrent, depuis peu, la possibilité aux adhérents des partis politiques de prendre la parole en ligne. Le 12 janvier 2010, le réseau social du Parti socialiste (PS), la Coopool (ou Coopérative politique) se fait connaître du grand public. Nous faisons ici l'hypothèse que ces nouvelles modalités d'expression virtuelle sont davantage appropriées à la diffusion d'une pensée critique. En effet, le caractère virtuel des propos tenus en ligne apporte une plus grande liberté dans les prises de positions des internautes-adhérents. Ces lieux de communication virtuelle permettent-ils à une pensée contestataire d'émerger sur la Toile et même de s'organiser en groupes ou réseaux ?*

### **Keywords | Mots clés**

*Coopool, activism, criticism, Parti Socialiste, Internet, social network  
Coopool, militantisme, critique, Parti Socialiste, Internet, réseau social*

*\* Je tiens à remercier Antoine Roger pour sa disponibilité et ses remarques toujours pertinentes, ainsi que Xabier Itçaina pour ses conseils.*

Le 12 janvier 2010, le réseau social du Parti socialiste (PS), la *Coopol*<sup>1</sup> (ou Coopérative politique<sup>2</sup>) se fait connaître du grand public. Selon sa présentation officielle, « c'est un outil qui permet une meilleure organisation pour les militants, c'est-à-dire qu'on leur permet d'échanger entre eux, de porter entre eux des actions, des manifestations, des groupes de travail, des groupes de réflexion, pas seulement sur leur territoire, mais un peu partout en France (...).<sup>3</sup> ». Dès septembre 2009, une quinzaine de sections pilotes avaient pu tester ce nouvel outil numérique qui s'est déployé progressivement, fédération par fédération<sup>4</sup>. Une semaine plus tôt, le 7 janvier 2010, était lancé le nouveau site communautaire de l'Union pour un Mouvement populaire (UMP), *Créateurs du possible* et présenté comme « une nouvelle manière de passer à l'action grâce à Internet : vous n'êtes plus spectateur mais véritablement acteur du débat citoyen. »<sup>5</sup> Depuis, plusieurs partis politiques ont créé leur propre plateforme communautaire : les Démocrates pour le Modem, *Think Centre* pour le Nouveau Centre...

Les réseaux sociaux partisans français viennent juste d'apparaître sur la Toile. Toutefois, la « course politique virtuelle » (Barboni, Treille, 2010 : 1137) est lancée depuis déjà quelques années. Les élections municipales de 2001 peuvent être considérées comme les prémices de l'utilisation du Web par les politiques en France (Ethuin, Lefebvre, 2002). En 2004, la campagne pour les élections régionales a été le témoin en France

---

1 <http://www.lacoopol.fr/presentation>

2 Cette référence explicite au vocable coopératif, emprunté à l'économie sociale, se développe de plus en plus afin de s'inscrire dans des formes d'engagement plus « souples ». Nous pouvons penser à des expériences similaires dans l'intention et le recours au vocabulaire coopératif : « VEGA », verts et gauche à Liège ou *Wisconsin Movement* as a « political cooperative governed by its members » aux États-Unis. Mais cette appellation est plutôt stratégique et l'on ne retrouve pas, dans le cas de la *Coopol*, tous les critères d'un mouvement coopératif : adhésion libre et universelle, démocratie interne, participation économique des membres, autonomie et indépendance, éducation et formation, inter-coopération, engagement envers la communauté...

3 Martine Aubry, Première secrétaire du Parti socialiste, le 12 janvier 2010, lors de la présentation de la *Coopol* à la presse.

[http://www.dailymotion.com/video/xbu3sq\\_martine-aubry-presente-la-coopol\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xbu3sq_martine-aubry-presente-la-coopol_news)

4 Ce furent tout d'abord la Picardie et l'Alsace qui inaugurèrent la *Coopol*, puis les régions Rhône-Alpes et Île-de-France, suivies de la Lorraine, du Centre, de la Bretagne et de Poitou-Charentes.

5 Présentation des *Créateurs du possible* sur ce « réseau citoyen », <http://www.lescreateursdepossibles.com>

du « phénomène weblog » en politique (Greffet, 2007). Alain Rousset, André Santini, puis Jean-François Copé, ont utilisé ce nouveau mode de communication comme un outil de campagne. L'élection présidentielle de 2007 (Yanoshevsky, 2009) et les derniers scrutins régionaux (Theviot, 2011) illustrent bien cette insertion accrue du politique dans le numérique. Un grand panel d'outils web a ainsi été utilisé (sinon maîtrisé) par les hommes politiques français (ou leurs conseillers en communication) : *Twitter*, *Facebook*, *Dailymotion*, *Youtube*, *Flickr*, *rousset.mobi*<sup>6</sup>...

La manière dont les partis politiques se sont saisis d'Internet (Sauger, 2002) et les stratégies (Greffet, 2001 ; Blanchard, 2009) qu'ils ont établies, ont déjà donné lieu à un certain nombre de travaux académiques, mais seuls les sites Internet (Bastien, Greffet, 2009) et les blogs (Serfaty, 2006) ont été étudiés. Peu de recherches portent sur les réseaux sociaux des partis politiques (Barboni, Treille, 2010) et aucune ne se place du côté des *forumers*<sup>7</sup>, c'est-à-dire des « e-militants ». Cette absence d'étude empirique s'explique par la nouveauté des réseaux sociaux partisans français, mis en ligne il y a à peine un an.

Toutefois, plusieurs études ont été menées sur un objet similaire : le forum de discussion en ligne. Ces deux dispositifs sont en effet similaires de par leur objectif d'échange, de débat. Ainsi, les chercheurs qui ont étudié les forums politiques se sont intéressés à la parole en ligne sous l'angle de la délibération et du modèle habermassien. Par exemple, Raphael Kies, dans son étude du forum du parti radical italien, sélectionne quatre critères afin d'évaluer la qualité du débat : « les caractères *inclusif* et *égalitaire*, en nous focalisant sur la perception exprimée par les utilisateurs ; le caractère *réflexif* du forum en évaluant dans quelle mesure ses utilisateurs considèrent qu'il a contribué à les faire évoluer dans leurs opinions ; le niveau de respect au sein du forum en demandant directement à ses utilisateurs comment il juge celui-ci. »

---

6 Application pour *Iphone* afin de suivre la campagne, mis en place le 27 janvier 2010, par l'équipe d'Alain Rousset. « Suivez l'actu de la campagne depuis votre Iphone », <http://www.rousset2010.fr/regionales-aquitaine/rousset2010/suivez-l%E2%80%99actu-de-la-campagne-depuis-votre-iphone>

7 Terme utilisé par les internautes fréquentant les forums de discussion pour se qualifier. « Les contributeurs ou partenaires de la discussion se désignent eux-mêmes par le nom de « forumer ». (Lopez, 2004).

(Kies, 2008 : 135). Généralement, les chercheurs arrivent à la conclusion « négative » que l'espace de discussion proposé dans les forums, comparé à l'espace public, n'atteint pas l'idéal délibératif. Dans son analyse de contenu de trois forums de discussions canadiens, Michael Dumoulin a observé ainsi des « monologues interactifs » (Dumoulin, 2002 : 156), c'est-à-dire des messages qui forment une unité sans remise en cause de sa propre opinion. Les limites de ce modèle « normatif » (Wojcik, Greffet, 2008 : 26), nous invite à adopter une approche différente, centrée sur la parole critique. En effet, les forums de discussion en ligne semblent être un espace où la critique est abondante. Par exemple, Pieter Tops, Marcel Boogers et Gerrit Voerman constatent que sur le forum du parti socialiste Néerlandais “scandalous language is not removed and neither are subjects with criticise the party such as: SP is undemocratic? or SP is a party full of empty promises”<sup>8</sup> (Tops, Boogers, Voerman, 2000 : 92). Quelques travaux français se sont également penchés sur la parole critique dans les forums politiques. Par exemple, Gersende Blanchard consacre une partie de sa thèse sur les sites internet des partis politiques français hors période de campagne à cette thématique : elle parle même de « règne de la critique » sur ces forums politiques officiels des partis, rattachés à leur site internet (Blanchard, 2007). Stéphanie Wojcik évoque également dans sa thèse sur les forums municipaux du grand Sud-Ouest, la véhémence de certains propos critiquant la municipalité (Wojcik, 2005). Nicolas Desquinabo, quant à lui, a étudié durant la campagne présidentielle française de 2007, les espaces de discussion proposés par trois principaux partis politiques - UDF, UMP et PS (Desquinabo, 2011). Il a identifié quatre types d'activités discursives : « polémique », « débat de propositions », « message de proposition », « critiques/soutiens du candidat ». Cette dernière catégorie représente 11 % des fils et moins de 5 % des messages de son échantillon ce qui correspond au taux le plus faible au sein des quatre types identifiés. Godefroy Beauvallet et Maurice Ronai ont étudié les conditions de la création en septembre 1998 de la section virtuelle du Parti Socialiste (PS), *Temps Réels* (Beauvallet, Ronai, 2005), ainsi que les interfaces numérisées mis en place dans le cadre de la campagne « participative » de Ségolène Royal en 2007 avec *Désirs d'avenir* et ses quelques 135 000 contributions (Beauvallet, 2007) ; mais ils ne font pas mention de la

---

8 « Les injures comme les sujets critiquant le parti tels que : SP n'est pas démocratique ? ou le SP est un parti plein de promesses vides, ne sont pas supprimés ».

parole critique sur cette plateforme. Plus récemment, Thierry Barboni et Eric Treille se sont penchés sur les « nouvelles » formes de militantisme engendrées par l'essor de l'usage d'Internet en politique. Ils ont alors identifié les grandes étapes historiques qui ont rendu possible « la concrétisation de cet engagement 2.0 » (Barboni, Treille, 2010 : 1137) au PS ; tels que le recours au vote direct engagé par L. Fabius en 1992, puis M. Rocard en 1993 ; l'adhésion à 20 euros sur Internet en mars 2006... Ces auteurs consacrent une partie de leur article au réseau social socialiste, la Coopol, comme marqueur de cette évolution du militantisme. Toutefois, ils ne s'intéressent pas à la conception de l'outil, ni à son contenu.

Si l'outil spécifique des réseaux sociaux partisans n'a pas été étudié en France, la question de l'engagement politique sous l'ère du Web 2.0<sup>9</sup> a en revanche fait l'objet de plusieurs travaux récents. Des recherches s'intéressant à l'offre partisane sur le Web (Granjon, 2001), la sociologie des « e-adhérents » du PS (Barboni, Mermat, Treille, 2011), les stratégies d'appropriation de l'Internet par les militants de l'UMP (Bargel, Petitfils, 2011) illustrent bien ces nouveaux questionnements.

Nous souhaitons étudier la prise de parole en ligne à caractère critique sur la Coopol et la manière dont celle-ci s'organise. Nous allons tenter de repérer si les « e-militants-sympathisants » investissent réellement ce moyen d'expression, au-delà des pratiques prescrites, institutionnalisées, et s'ils font émerger des pratiques plus informelles, plus contestataires. La critique est un des éléments du discours politique dont l'objectif est de se positionner par rapport aux autres tout en « convertissant des fidèles ». Critiquer un adversaire politique, un parti concurrent est un moyen de se placer sur l'échiquier politique et de promouvoir son idéologie en se démarquant. La critique est donc au cœur des pratiques politiques : l'adversaire est « un des pôles constitutifs du discours politique » (Charaudeau, 2005 : 70). Nous qualifierons cette critique de « positive » au sens où elle va affirmer la position du parti. Ce n'est

---

9 Le Web 2.0 est considéré comme une nouvelle phase dans le développement d'Internet, davantage centré sur des pratiques collaboratives (échanger, participer, partager). Cela permettrait une communication horizontale facilitant la participation des usagers, l'interactivité, l'apprentissage collectif et le réseautage social (Kaplan, Kaelin M., 2010 : 60). “ ‘Web 2.0’ describes therefore principally the period characterised by an easiness in content production and publication on the Internet” (Breindl, Francq, 2008 :19).



pas cette forme de critique qui nous intéresse ici. Nous souhaitons étudier la critique négative, c'est-à-dire celle qui va remettre en cause les positions à l'intérieur même du parti. La critique négative dans notre cas d'étude correspond donc à des propos allant à l'encontre des idéaux/propositions du PS et remettant en question ses dirigeants.

Ces lieux de communication virtuelle permettent-ils à une pensée contestataire d'émerger sur la Toile et même de s'organiser en groupes ou réseaux ? La critique négative a-t-elle sa place dans ce réseau social créé et géré par le PS ? Plus largement, Internet, fondé sur la notion de réseaux et d'horizontalité (Granjon, 2005), permet-il de dépasser la structure traditionnelle hiérarchisée et pyramidale du parti afin d'instaurer une parole aussi horizontale que possible entre « coopains »<sup>10</sup> ?

Nous faisons l'hypothèse que ces nouvelles modalités d'expression virtuelle sont davantage appropriées à la diffusion d'une pensée critique et que ce réseau social partisan en ligne favorise l'expression de critiques entre « coopains ». Il semble en effet que le caractère virtuel<sup>11</sup> des propos tenus en ligne apporte une plus grande liberté<sup>12</sup> dans les prises de positions des internautes-adhérents.

Notre enquête s'appuie sur une combinaison de plusieurs méthodes : observation participante, analyse de contenu, entretiens semi-directifs. Une connaissance préalable du réseau social socialiste est également nécessaire pour comprendre les mécanismes de discussion. Nous souhaitons donc nous attarder quelque peu sur la présentation de cette plateforme qui, même dans son design et sa construction, nous apporte des éléments sur la volonté du PS de s'engager réellement ou non dans une démarche Web 2.0, permettant de véritables interactions et la diffusion d'une pensée critique négative. Nous verrons que dans les premiers mois suivants l'ouverture du réseau, la critique négative n'existait pas en raison d'une modération forte et active de la part de Solférino. Vitrine du PS, cette plateforme ne tolère pas les luttes

---

10 Le terme « coopain » désigne les membres de la Coopool et fait référence au lien d'amitié qui peut se créer entre les membres, devenant alors des copains.

11 « Si les citoyens ne peuvent se rencontrer en chair et en os (pour délibérer), quel rôle particulier joue leur corps dans la délibération politique ? » (Saco D., 2002 33).

12 Erving Goffman, dans son analyse des interactions sociales (hors ligne), montre que les individus cherchent toujours à « sauver la face ». Le caractère anonyme des discussions sur les forums qui domine les échanges en face à face donne moins d'importance à cet impératif. Ainsi, les échanges sur la Toile se peuvent plus libres.

ouvertes entre motions. Au fil du temps, les coopains ont intériorisé les règles qui structurent les prises de parole sur la Coopol et sont arrivés à « braconner, ruser, inventer »<sup>13</sup> pour faire émerger une pensée critique. Encore faut-il que le coopain s'autorise à énoncer une critique négative au sein du réseau du PS. La question de la légitimité ou plutôt du sentiment de légitimité est alors primordial. Afin de rendre compte de la diversité de la critique négative dans la période étudiée, nous avons établi une typologie correspondant à des registres de critiques, mais aussi à des comportements et attentes des coopains vis-à-vis du parti.

## 1. ENQUÊTER SUR LA COOPOL

Nous souhaitons ici présenter la combinaison de méthodes employées pour étudier un dispositif en ligne, ainsi que les spécificités de ce dispositif.

### 1.1. Méthode d'enquête

Ce travail est fondé à la fois sur notre connaissance préalable des dynamiques interactionnelles observables dans les espaces de discussion en ligne<sup>14</sup>, l'analyse d'un corpus de messages postés sur l'espace thématique de discussion de la Coopol, des entretiens semi-directifs, ainsi que notre propre expérience accumulée en tant que membre de ce réseau depuis sa création.

Revenons tout d'abord sur ce que l'on entend par notre « propre expérience accumulée ». Nous nous sommes effectivement inscrits sur la Coopol au moment de sa sortie grand public, le 12 janvier 2010<sup>15</sup>. Nous avons donc pu, pendant plusieurs mois, nous familiariser avec l'outil et constater quelques évolutions de la plateforme, notamment concernant la charte graphique<sup>16</sup>. Une fois cette étape d'observation

---

13 « rusée, dispersée, silencieuse, quasi invisible, [et] qui s'oppose ou négocie avec les messages de l'institution centralisée, rationalisée et spectaculaire de la production dominante des industries culturelles. » (De Certeau, 1980 : 174)

14 Nous avons précédemment mené des recherches sur des forums de discussion (Theviot, 2010, 2011).

15 Il faut préciser ici que nous n'avons aucunement un engagement militant et que cette inscription s'intégrait à un intérêt scientifique pour l'apparition de ce nouvel outil.

16 Au moment de l'inscription, il nous est précisé que : « La Coopol est un outil en

passée, nous avons souhaité entrer en interaction avec les utilisateurs de la Coopol. Nous avons donc participé à quelques échanges au sein de groupes thématiques. Dans un troisième temps, nous avons pris l'identité d'une amie militante inscrite sur la Coopol<sup>17</sup> (avec son accord) afin d'avoir accès à la totalité de ce réseau social<sup>18</sup>. Cette « usurpation » d'identité a questionné notre éthique et notre positionnement, si bien que nous avons décidé de ne jamais entrer en interaction avec les coopains en utilisant ce compte militant et de rester uniquement dans une posture d'observateur des pratiques en ligne.

Notre recherche s'appuie aussi sur une analyse de contenu des espaces thématiques de discussion de la Coopol du 15 décembre 2010 au 15 février 2011. Il existe en effet un espace consacré à la discussion en ligne qui s'organise en groupe thématique dans lesquels on y trouve les messages postés par ordre chronologique. Pour prendre part à un débat, il faut adhérer au groupe<sup>19</sup> qui est à l'initiative de la discussion à laquelle on veut participer. Les groupes correspondent souvent aux sections territoriales du PS, à des courants ou à des axes directeurs. Chaque inscrit à la Coopol dispose de la possibilité de créer son propre groupe. Ainsi, on assiste à une prolifération de « groupes » qui ne sont composés que... d'un seul membre. Il apparaît évident que dans ce type de groupe à membre unique, le dialogue est impossible. Il s'agit plutôt d'un monologue qui permet de diffuser la pensée du créateur du groupe. Néanmoins, il faut avoir conscience que les *lurkers*<sup>20</sup> sont bien plus nombreux sur ce réseau (comme d'ailleurs partout sur la Toile) que les contributeurs, c'est-à-dire ceux qui vont prendre la parole sur la Net. Certains groupes arrivent toutefois à rassembler un nombre important de membres. En voici quelques exemples : « Pour le droit de vote des étrangers résidant en France pour les élections locales » (2233 membres) ; « Groupe de soutien à la candidature de Ségolène

---

évolution permanente et des fonctionnalités seront développées régulièrement. » Quelques évolutions que nous avons repérées : modification de la charte graphique (la couleur verte présente le 12 janvier 2010 de façon majoritaire sur le site a disparu. Seul le rouge a été conservé), gestion des contacts optimisée (possibilité de bloquer un membre indésirable), ajout d'une carte interactive.

17 Je tiens d'ailleurs à remercier cette amie qui se reconnaîtra.

18 Certaines pages présentent des accès limités et sont réservés aux adhérents du PS (une page de section par exemple).

19 | 1874 groupes font vivre ce réseau.

20 Personne qui consulte et lit les messages postés sur les forums de discussion en ligne sans y participer.

Royal » (1847) ; « Formation Histoire du Parti Socialiste : de sa création à nos jours... » (1604) ; « Terra Nova » (1537)... Nous avons suivi toutes les discussions des groupes créés pendant notre période d'observation. Tous les nouveaux messages ont été récoltés dans une base de données et ont été par la suite codés manuellement. Ce corpus se compose donc de 27 groupes, dans lesquels nous avons enregistré 365 messages. En fonction du thème du groupe, les messages postés vont de 1 à 32. Il peut y avoir pendant une période donnée de cinq jours aucun groupe créé et aucun message posté. Cette participation discontinuée est assez représentative des espaces de discussion en ligne ; Erickson parle d'ailleurs de conversation « persistante » (Erickson, 1999) pour désigner les discussions dans les forums.

Nous avons également effectué trente-deux entretiens semi-directifs. Ils ont été menés auprès de trois « copilotes »<sup>21</sup> à Solferino, de deux chargés de mission responsables de la création de la Coopol à la Netscoud et de son directeur, Benoît Thieulin (à l'initiative de cette plateforme), de trois secrétaires de sections « pilotes » (au moment des tests de la Coopol), du premier fédéral d'Île de France, Rémi Féraud (fédération test) et du « référent numérique »<sup>22</sup> de la Coopol pour la fédération de Gironde, ainsi que vingt-un militants des fédérations d'Alpes-Maritimes, Gironde et Paris, pouvant être des coopains actifs, de simples lurkers ou des inscrits ne se rendant plus sur la Coopol. Les profils des militants ont été aussi diversifiés que possible, en termes d'âge, de sexe, d'activité professionnelle, de responsabilité au sein du parti et d'implication au sein de la Coopol. Les militants ont alors été interrogés sur leur « carrières » militantes, leurs modalités d'engagements, leurs usages du Web dans le cadre de leur activité militante, leurs rapports avec les différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Coopol...), leurs façons de s'exprimer en ligne, leurs rapports aux règles et à la modération. Ces entretiens avec les militants visent à identifier les représentations que ces acteurs ont de leur participation

---

21 Nom donné aux personnes gérant ce réseau à la direction du Web à Solferino. L'équipe Web, étant composée de neuf permanents, dont deux ayant une mission plus spécifique sur la Coopol.

22 « Dans chaque fédération, était nommé un nouveau poste plus ou moins formel qui était le référent numérique. Et ces référents numériques là, étaient responsables de la bonne communication pour que le déploiement au sein des sections se fasse. » Remi Rousseau, chargé de mission responsable de la Coopol à la Netscoud. Entretien du 27 janvier 2012.

à la discussion politique en ligne et des contraintes qui s'imposent à eux, voire qu'ils intériorisent ou redéfinissent. Les entretiens avec les créateurs et gestionnaires de cette plateforme s'apparentent davantage à une recherche d'informations et de justifications des pratiques observées en ligne : par exemple, pourquoi tel groupe<sup>23</sup> a fait l'objet d'une modération *a posteriori* ? Les entretiens avec les initiateurs du projet nous ont aussi renseignée sur le contexte de cette innovation et livré leur réflexion et expérience autour de la notion de modération.

## 1.2. La Coopol, une nouvelle forme de mobilisation pour le PS

« Bienvenue sur la coopol ! La coopérative politique est le réseau social de toutes celles et de tous ceux qui veulent débattre et agir à gauche ! » Le message d'accueil ne rattache pas la Coopol au seul Parti socialiste, mais à tous ceux qui se considèrent de gauche en général. Cela permet de ne pas freiner la participation de ceux qui n'ont pas adhéré au PS ou ceux qui ne se sentent pas socialistes. Benoît Thieulin, le concepteur de la Coopol, met en avant cette volonté d'ouverture : « la Coopol est une membrane qui permet de flouter la frontière entre sympathisants et militants »<sup>24</sup>. Celle-ci est à nouveau précisée par la suite : « Militants, sympathisants du PS ou de la gauche, chacun peut s'inscrire ! ». Cette confusion des termes est symptomatique, selon Thierry Barboni et Éric Treille, de la « transformation du PS en entreprise partisane » (Barboni, Treille, 2010 : 1140). Militants et sympathisants sont ainsi mis sur un pied d'égalité sur le Net. Ils représentent tous deux une force de mobilisation et d'action sur la Toile, l'objectif étant de pouvoir mobiliser le maximum d'internautes pour les échéances électorales de 2012. « Avec la coopol, découvrez une nouvelle génération d'outils d'organisation et de mobilisation politique pour échanger en ligne et agir sur le terrain. » Dans le message d'accueil de la Coopol, l'action, la mobilisation, les échanges sont mis en avant. Cette volonté de dynamisme et de mobilisation est aussi illustrée par la « fresque » présente en première page avec les mots clés suivants : « s'organiser, échanger, s'informer, coproduire, agir, partager ». Le parti n'a donc pas forcément intérêt à

---

23 Le groupe « changer le nom du PS parce qu'il n'est pas socialiste » est resté peu de temps en ligne.

24 *Libération*, 29 décembre 2009.

distinguer adhérents, militants, sympathisants. Valerio Motta insiste sur cette force de mobilisation que peut représenter ce réseau social ouvert : « Il s'agit d'un outil pour numériser le PS, gérer le parti, discuter à travers toute la France. Ouvert aux sympathisants, qui se sentent souvent seuls, Coopool sera aussi et surtout au service d'actions de terrain, ou de mobilisation collective comme la défense de la Poste dans laquelle s'était investie toute la gauche. Il doit permettre, sans prendre la carte, de s'engager. »<sup>25</sup> Plus besoin d'être « encarté », *a priori*, pour agir au sein du PS. La mobilisation peut alors être plus ponctuelle. La personne engagée n'a plus nécessairement besoin d'être rattachée au parti avec lequel elle souhaite agir. Le lien avec le parti se veut ainsi plus ténu. L'acte de prendre sa carte dans un parti représente un engagement symbolique dans la durée et demande réflexion. S'inscrire sur le Net en un ou deux clics à la Coopool se veut plus spontané et ne requiert pas le même engagement au sein du parti puisqu'il n'est pas nécessaire d'adhérer. « Militer aujourd'hui, c'est principalement s'engager ici et maintenant pour protester, soulager une souffrance, faire valoir un droit, se rendre visible ou faire entendre sa voix dans l'espace public. C'est moins se réunir dans une organisation structurée autour d'orientations préalables qu'essayer de faire efficacement quelque chose ensemble » (Ion, Franguiadakis, Viot, 2005 : 124). L'engagement ne crée que des « devoirs librement consentis » mais il « permet de rencontrer des gens, de parler avec eux, de coopérer ensemble » (Dubar, 2000 : 20). Cette coopérative politique vise à la collaboration de ses membres, à l'échange et à la co-construction des idées entre coopains.

Tout le monde peut s'inscrire sur la Coopool. La démarche est simple. Il suffit de renseigner son nom, prénom, adresse mail et de certifier avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite. Un mail est ensuite directement envoyé à l'adresse indiquée : « Merci d'avoir rejoint la coopool, la coopérative politique du Parti socialiste. Tu peux désormais renseigner ton profil (...) ». Déjà, le ton change puisque le tutoiement est employé. Il faut dire que l'on est censé être entre « coopains ».

L'objectif est ici de créer du lien entre les internautes, de faire naître un sentiment de proximité, voire d'amitié. Nous pouvons également noter

---

25 Brigaudeau A., « Coopool, pour se faire plein de coopains au PS », *France2.fr*, 8 février 2010.

que la Coopol est cette fois-ci bien rattachée au parti, puisqu'il n'y est pas fait mention de la gauche de façon globale, mais bien du PS. Dans ce message, sont également rappelés les objectifs de la Coopol : « La coopol a trois objectifs : mieux organiser la vie de la section ; interconnecter les militants pour favoriser les échanges et le débat interne ; ouvrir le parti sur l'extérieur en permettant aux sympathisants de nous rejoindre ». Les deux premiers s'adressent explicitement aux militants, le deuxième souligne la volonté d'ouverture déjà évoquée. Le deuxième objectif nous intéresse plus particulièrement dans le cadre de notre étude car il renvoie à la prise de parole en ligne. La démarche affichée est bel et bien celle d'un « débat interne ». Ce terme correspond à une discussion entre individus ayant des positions, réflexions, opinions divergentes. Sans cette hétéronomie, le débat ne peut avoir lieu dans son sens strict. Si le consensus était prérequis, il s'agirait simplement d'un échange d'idées semblables. Ici, le terme de débat fait bien référence à une prise de parole qui peut être critique vis-à-vis du parti ou des idées qui se veulent majoritaires au sein de cette organisation. Michel Marcoccia a d'ailleurs, dans son analyse des webforums, mis en place une typologie des discussions dont l'un des modèles est intitulé « débat interne » : « certains forums de discussion sont supposés favoriser le débat entre différentes sensibilités d'un parti politique et visent donc à susciter l'expression des désaccords » (Marcoccia, 2006).

Dans ce même message reçu suite à l'inscription à la Coopol, sont indiqués les atouts de cette « adhésion virtuelle » : « La coopol te permettra : de te tenir informé de l'actualité de ta section et du Parti ; de te créer un réseau de contacts ; de créer et de participer à des événements ; de créer et de participer à des groupes ; de participer à des listes de discussions ; de *tchatter* avec tes contacts ; de consulter et de co-produire de l'information ». Là encore, il est facile d'identifier la volonté de mobilisation des ressources militantes afin d'organiser l'action pour la prochaine élection présidentielle. L'échange est au cœur de ce processus avec les listes de discussions, les *tchats*, la coproduction de l'information. Une place importante est donc accordée à la parole du militant-sympathisant virtuel.

Enfin, dans le message que l'on reçoit dans sa boîte mail, il est précisé que : « La coopol est un outil en évolution permanente et des fonctionnalités seront développées régulièrement. » Effectivement la Coopol a bien

évolué depuis sa création. Sa charte graphique a été modifiée : la couleur verte présente le 12 janvier 2010 de façon majoritaire sur le site a disparu. Seul le rouge a été conservé. L'ergonomie du site a été rectifiée pour rendre le site plus fonctionnel et faciliter son utilisation pour les débutants du web. Ainsi, le bouton de déconnexion est plus visible dans la barre de navigation. La gestion des contacts a été optimisée avec la possibilité pour un utilisateur de bloquer un membre indésirable. Les fonctionnalités techniques de ce réseau social ont été améliorées pour inciter les militants à utiliser cette plateforme. La messagerie permet désormais d'envoyer un message à un grand nombre de personnes. Il est à présent possible de découvrir les événements organisés près de chez soi par une recherche multicritères et sur une carte interactive. En effectuant une recherche sur la carte, tous les événements organisés par les membres de la Coopool s'affichent.

Ce réseau social présente de nombreuses fonctionnalités si bien que l'on peut penser que l'« e-militant débutant » risque d'être vite perdu. Toutefois, des outils ont été conçus pour guider l'internaute. C'est le cas par exemple du tutoriel vidéo qui explique de façon simplifiée les bases de l'utilisation de ce réseau social<sup>26</sup>. Le support de l'image facilite d'ailleurs grandement la compréhension.

Une fois l'inscription effectuée, il nous est demandé de renseigner notre profil : changer le mot de passe pour plus de confidentialité et modifier les paramètres de confidentialité<sup>27</sup>. Cette configuration rappelle les réseaux sociaux classiques et notamment Facebook. Des données personnelles peuvent être aussi mises en ligne : sexe, date de naissance, coordonnées, engagements locaux (bureau de vote, quartier de la section), activités politiques (mandats politiques, responsabilités au PS, centre d'intérêts politiques), informations publiques (profession, loisirs, compte Facebook...). Chacun peut choisir son niveau de visibilité au sein de ce réseau social. Un membre qui ne souhaite pas que son profil apparaisse dans la Coopool, mais veut participer à la vie de la section

---

26 Plusieurs tutoriels vidéo sont proposés : « présentation générale », « créer son réseau de coopains », « créer un événement », « la charte », « configurer son compte ».

27 « Je souhaite que mon profil soit accessible par : le responsable de mon instance locale uniquement (section, fédération et/ou fédération MJS) ; tous mes coopains et les membres de mon instance locale ; tout le monde sur la coopool. Choix de mon type de visibilité sur la coopool. Je ne souhaite pas figurer dans l'annuaire des membres de la coopool ».



et être informé de ce qui s'y passe sera exclusivement en contact avec son secrétaire de section. Il n'apparaîtra pas dans la Coopool mais y sera relié par mail et recevra des messages, des événements et des missions liés à l'activité de sa section. Un membre peut choisir d'être visible uniquement des adhérents socialistes, il apparaîtra alors dans l'annuaire des socialistes, et les personnes extérieures au Parti ne pourront pas accéder à son profil. Il peut aussi choisir d'être visible par tous, section, adhérents, sympathisants.

Si l'on s'attarde dans l'onglet « notification », on peut voir que la modération est bien présente puisque celle-ci peut supprimer un contenu : « Je souhaite recevoir un courriel quand un coopilote dépublie un de mes contenus ; je souhaite recevoir un courriel quand un coopilote supprime un de mes contenus ». Les coopilotes peuvent ainsi adresser des remarques aux auteurs de messages présentant un caractère abusif sur les espaces dédiés de la Coopool, voire les supprimer. Même si la modération est présente, peut-on toutefois prendre la parole de manière critique sur le réseau social du PS ?

## 2. ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE MODÉRATION AU SEIN DE LA COOPOL

La personne engagée semble avoir de plus en plus besoin de s'exprimer librement. Le parti ou l'association sont alors perçus comme des supports à la diffusion de ses convictions et non comme un carcan. Comme le soulignent Anne Quéniart et Julie Jacques, « ce refus d'une certaine unification de la pensée, ce besoin de liberté de parole, cette absence, pourrait-on dire, de fidélité absolue au parti, tout cela traduit bien les changements de sens de l'engagement politique » (Quéniart, Ion, 2001 : 48)<sup>28</sup>. Les espaces de discussion en ligne semblent posséder les atouts de cette prise de parole libérée en offrant la possibilité à un internaute d'avoir un nombre de lecteurs potentiellement illimité. De ce point de vue, la métaphore de l'agora ne manque pas de pertinence ; les internautes constituent une forme contemporaine de l'« auditoire

28 Il est possible de considérer que le changement ne répond pas à de « nouveaux besoins » exprimés par les adhérents mais plutôt à une transformation dans la façon dont ils sont perçus. L'outil peut alors présenter un caractère performatif (Lefebvre, Sawicki, 2006). Se référer aussi à (Collovald A., 2002 : 177-229) et notamment le chapitre 5, « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants ».

universel » (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1988). Sur le Net, l'absence physique rend moins visible certains marqueurs sociaux<sup>29</sup> (et l'internaute n'a pas obligation d'en faire part) et permet selon William Dutton d'exprimer ses idées sans remettre en cause le « pacte de stabilité sociale », présent dans des relations amicales ou de voisinage (Dutton, 1996). Les échanges en ligne semblent donc offrir la possibilité de débattre en toute égalité<sup>30</sup> alors que les discussions dans la vie « réelle » sont toujours ancrées dans une certaine structure sociale qui parasite le débat (Wojcik, Greffet, 2008). Fabien Granjon souligne lui aussi la liberté de parole offerte par Internet en donnant l'exemple des militants d'extrême droite : « Le FN cherchait certainement à investir tous les espaces possibles pour rendre visibles ses points de vue, et il devait disposer de quelques adhérents au fait des dernières technologies télématiques : l'investissement des militants d'extrême droite a en effet toujours été assez fort sur les forums de discussion en ligne, qui sans doute permettent une forme déculpabilisée de prise de parole. » Turkle montre que les internautes qui ne se voient pas, n'ont pas de contacts physiques et ne discutent que par l'intermédiaire d'un dispositif technique développent un sentiment d'impunité et utilisent Internet comme un défouloir, pour déverser leur activité ou projeter leurs fantasmes dans l'espace public » (Turkle, 1995). Céline Matuszak, dans son analyse des groupes de discussions politiques d'extrême droite et d'extrême gauche, constate que les propos tenus sont souvent agressifs et parlent de « provocation discursive » (Matuszak, 2007). Olivier Mauco fait un constat assez similaire dans son travail sur l'entrée des partis politiques sur *Second Life* : les discussions politiques, en grande

---

29 L'inhibition ne procède pas seulement de « marqueurs sociaux » mais aussi d'un sentiment d'incompétence. Il convient de se référer aux travaux de Daniel Gaxie sur ce point (Gaxie, 1978, 2007).

30 Cette hypothèse d'une égalité des participants dans une discussion en ligne a été contestée par des études empiriques et doit donc être prise avec précaution. Beaudoin, Fleury et Velkovska ont par exemple dressé une typologie des messages (échange technique, rappel de la charte d'utilisation, provocation, surenchère humoristique...) sur un forum de discussion grand public et ont ainsi identifié des pratiques langagières (maîtrise de la langue, facilité à développer des arguments, subtilité des jeux du langage) spécifiques détenues par des petits groupes qui prennent souvent la parole. L'hypothèse de l'absence d'indicateurs sociaux est ici contrariée puisqu'il existe des indicateurs repérables à travers le style d'écriture des messages : « Dans ce type d'interaction médiatisée, l'écrit concentre de manière forte les traces des déterminants sociaux classiques. » (Beaudoin, Fleury, Velvoska, 2000).

majorité, constituent alors une « attaque contre les membres de l'espace, une critique de la politique, du parti, etc. pouvant dériver rapidement en une guerre de tranchée entre militants, sympathisants et opposants » (Mauco, 2007).

Au sein du réseau social socialiste, durant la période analysée, nous n'avons observé que rarement des échanges agressifs entre les membres. Pourtant, à en croire les propos de Matthieu Dehgan, *community manager* à la direction du Web du PS, ce type d'interactions était majoritaire dans les quatre premiers mois suivants le lancement de la plateforme. « Au début, on a eu pas mal de militants qui sont venus et qui se sont un peu écharpés. Tu es de telle motion... donc je ne t'aime pas. Tu soutiens plutôt un tel, une telle, donc je ne t'aime pas. Ça pouvait parfois être assez violent. On a mis bon ordre. Ça a pris environ 3 ou 4 mois. »<sup>31</sup>

Cette expression « on a mis bon ordre », nous invite à nous interroger sur le rôle de la modération dans l'encadrement de la parole. Les contenus litigieux seraient ainsi rapidement supprimés ; comme ce fut le cas, par exemple, du groupe « changer le nom du PS parce qu'il n'est pas socialiste »<sup>32</sup>, resté peu de temps en ligne.

## **2.1. Une parole critique fortement encadrée dans les premiers mois du réseau**

Cette plateforme de communication destinée, il est vrai, avant tout aux militants, est ouverte à tous. Ainsi, cet espace va donner une certaine image du PS aux visiteurs sympathisants, voire aux « curieux ». En effet, communiquer en ligne, c'est s'exposer. Ainsi, le PS ne souhaite pas mettre en évidence les oppositions, les désaccords existants sur certains points dans les différents courants. « Il y avait pas mal d'appréhensions. Ce sont des sujets éminemment politiques. Tu sais, le parti socialiste, c'est quand même pas le parti de la confiance. Il y a beaucoup de lutte interne entre les motions, entre les personnalités. Dans la section, par

---

31 Matthieu Dehgan, responsable des communautés web au PS. Entretien du 10 février 2011.

32 Leloup D., « UMP, PS : deux réseaux sociaux, deux philosophies différentes », *Le Monde*, 12 janvier 2010.

exemple, tu vas avoir le nouveau et l'ancien secrétaire de section qui vont avoir chacun leur cercle proche et il va y avoir des rivalités comme dans toute organisation. »<sup>33</sup> Lorsque les forumers socialistes tiennent des propos critiquant certains courants du parti sans pour autant être insultants, cela peut poser question au modérateur. Des batailles d'arguments entre militants socialistes ne donnent pas une image d'unité du parti.

« En réalité, c'était des partisans de la motion de Ségolène Royal qui souvent étaient aussi sur *Désirs d'avenir*. Ils étaient déjà extrêmement organisés sur Internet de par la campagne de 2007 : assez habiles, actifs sur les réseaux sociaux, sur Internet de manière générale. Quand on a ouvert la coopol, ils sont venus assez rapidement, en masse. En l'occurrence, c'était quelque chose de plutôt positif. En revanche les camarades qui soutenaient plutôt les autres motions, on vu ça comme une invasion. « La coopol c'est celle de Ségolène Royal ». Il commençait à y avoir des débats où il y a eu des attaques qui étaient parfois vraiment ras des pâquerettes. On a fait énormément de modération pendant 3 ou 4 mois où on a expliqué d'une part qui on est, à quoi servait la coopol. Le côté réunion était important. Le fait de dire on se met tous ensemble, on a des objectifs communs malgré nos différences. On peut bosser ensemble et discuter sans s'insulter. Le fait qu'on est créé une charte de bonne conduite sur la coopol, on a du texte de référence. »<sup>34</sup>

Dans les premiers mois du réseau, la modération effectuée par la direction du Web du PS à Solferino était très stricte. La création de ce réseau a été fortement médiatisée puisqu'il a été dévoilé lors des vœux de Martine Aubry, première secrétaire du PS. L'enjeu était alors de donner une bonne image du parti qui sait se saisir des innovations technologiques. Il n'était donc pas question que les débats survenant sur la plateforme relayent des propos négatifs sur le parti. Avec l'arrivée

33 Remi Rousseau, chargé de mission responsable de la Coopol à la Netscouad. Entretien du 27 janvier 2012.

34 Matthieu Dehgan, responsable des communautés web au PS. Entretien du 10 février 2011.

massive de partisans de Ségolène Royal sur le réseau, les autres motions se sont senties exclues ou mal représentées et ont protesté. Ces luttes internes entre courants devaient être cachées par le modérateur pour éviter qu'elles fassent les gros titres des journaux. D'autant plus qu'à cette époque, une semaine plus tôt, avait été lancé le réseau social de l'UMP et les comparaisons étaient faciles pour les médias. La modération stricte dans les premiers mois du réseau était en fait intégrée à toute une stratégie de communication afin de donner l'image d'un parti uni et dynamique. La critique négative n'avait alors pas sa place.

## **2.2. S'approprier le réseau pour être maître de la modération**

Pour continuer à débattre sans pour autant exposer à tous les regards les désaccords entre courants, des groupes se sont mis en place. Ainsi, chaque courant ou motion a créé son propre groupe sur ce réseau social et mène des réflexions au sein de celui-ci. Les discussions entre courants sont devenues minoritaires. « Au bout de 3 ou 4 mois, les différents groupes se sont structurés. Les partisans des autres motions sur la Coopool se sont structurés en groupe de motions. » Les forumers se sont regroupés entre militants du même courant, du même avis. Dans ces groupes rattachés spécifiquement à une motion, alors difficile d'observer une critique incisive entre personnes qui sont en fait d'accord sur pratiquement tous les points généraux. D'autant plus que le créateur du groupe peut lui-même décider d'exclure un membre. Ainsi, nous pouvons imaginer que si une personne d'un autre courant vient critiquer un peu trop vivement les propos tenus au sein du groupe, il sera exclu. « Le créateur d'un groupe a tout pouvoir, il peut tout à fait exclure de son groupe quelqu'un. Si j'ai le groupe des soutiens de François Hollande et que j'ai des soutiens de Dominique Strauss Kahn qui viennent régulièrement et qui passent leur temps à saper plus tôt que discuter, je peux les exclure. Quel est le problème ? »<sup>35</sup> Le créateur d'un groupe est ainsi le principal responsable de la modération des discussions sur sa page.

---

35 Matthieu Dehgan, responsable des communautés web au PS. Entretien du 10 février 2011.

« Je gère seul mon groupe. Il m'est arrivé de demander à un coopain de changer la formulation de son message. Mais c'est assez facile à gérer entre camarades. On discute. »<sup>36</sup>

Dans la charte de bonne conduite, il est indiqué : « Dans les sections, il appartient aux secrétaires de section de veiller au respect des exigences de coopération et de civilité, sur la page publique comme sur la page privée de la section »<sup>37</sup>. Le secrétaire de section est donc en charge de la modération des pages se référant à son ancrage territorial et pour les groupes thématiques ne relevant pas du secrétaire de section, c'est le créateur du groupe qui se doit d'être vigilant. Les coopilotes ont donc progressivement délégué la modération aux créateurs des groupes et secrétaire de section, voire à l'ensemble des coopains qui s'auto-régulent en se surveillant mutuellement. « À présent, j'ai l'impression qu'ils (les coopilotes) se sont bornés à l'application de cette charte-là où en gros quand ils remarquent qu'il y a des trolls, ils les modèrent. Et ensuite, ils font de la modération quand il y a un avis qui est signalé par un membre. »<sup>38</sup> Il est précisé dans la charte : « Nous ne souhaitons pas que les coopilotes consacrent l'essentiel de leur énergie à surveiller les échanges, arbitrer des conflits, ou régler des différends. Les coopilotes sont avant tout là pour animer le réseau, former aux outils et orienter les nouveaux membres. »

Un coopain sans responsabilité au sein du PS peut influencer sur la modération du réseau puisqu'il a la possibilité de « signaler un abus ». Il doit alors choisir une catégorie (contenu injurieux, contenu raciste ou xénophobe, spam, usurpation d'identité, de mandat ou de fonction, autre) et décrire l'abus, voire copier le lien de la page concernée pour plus de précision. Dans les éléments proposés par le réseau social, rien ne vise particulièrement la parole critique. Il n'est pas par exemple indiqué dans les catégories proposées : propos de droite, contraire aux propositions du PS... La parole semble donc *a priori* libre. Toutefois, la charte d'utilisation de la Coopool, sous l'intitulé « civilité », mentionne, elle, qu'il est interdit de « Tenir des propos explicitement dirigés contre des formations de gauche, des responsables politiques du PS ou d'autres

36 Paul, militant de la Fédération de Gironde, créateur d'un groupe de soutien à Ségolène Royal sur la Coopool. Entretien du 22 septembre 2011.

37 Charte d'utilisation de la Coopool, <http://www.lacoopool.fr/charte>.

38 Remi Rousseau, chargé de mission responsable de la Coopool à la Netscouad. Entretien du 27 janvier 2012.

formations de gauche ». « Un militant d'un autre parti politique, s'il venait sur la coopol pour cracher sur le tapis, il serait légitime qu'il se fasse chasser, huer. En interne, ça fonctionne pareil. Si on a un militant qui vient cracher ou qui vient insulter, dénigrer une personnalité du PS, il est légitime que ces contenus soient supprimés et éventuellement que le militant soit exclus de la coopol. »<sup>39</sup> La parole au sein de la Coopol doit donc correspondre aux idées développées à gauche. Il paraît donc difficile, si l'on s'en tient à cette charte, d'exprimer une critique négative. Mais la charte n'est pas strictement appliquée puisqu'au fil du temps, les membres se sont adaptés aux règles imposées et ont su les contourner pour faire apparaître une pensée critique négative.

« La coopol est largement auto-modérée par les gens de la communauté. Tu trouves un truc sur la coopol qui est scandaleux, tu vas le signaler. Ensuite au sein des sections, vu que les gens se connaissent, ils ne vont pas aller balancer n'importe quoi. Quand même, les aspects réputationnels sont forts sur ce genre de plateforme. »<sup>40</sup>

« Il a de la modération ponctuelle sur deux ou trois mecs qui veulent pousser un peu à bout le *community manager* ou qui vont essayer de montrer que l'outil est faillible. Une fois que ces gens-là sont circonscrits, il y a toujours deux ou trois chieurs, mais que tout le monde connaît. Donc au fur et à mesure que la communauté grossit, les deux ou trois chieurs ont une voix qui est moins audible. C'est des gens qui sont marginalisés et soit ont une posture d'observateur, soit quitte la coopol. »<sup>41</sup>

Cette modération ponctuelle permet à des groupes plus critiques envers le PS d'émerger sur ce réseau alors qu'en janvier 2010, ce type de groupe était supprimé. La critique est désormais tolérée sur la Coopol, mais celle-ci reste concentrée dans des groupes d'intérêts

---

39 Matthieu Dehgan, responsable des communautés web au PS. Entretien du 10 février 2011.

40 Rémi Rousseau, chargé de mission responsable de la Coopol à la Netscouad. Entretien du 27 janvier 2012.

41 Rémi Rousseau, chargé de mission responsable de la Coopol à la Netscouad. Entretien du 27 janvier 2012.

spécifiques qui forment des « communautés ». Les communautés en ligne<sup>42</sup> ont été qualifiées, aux prémices d'Internet, comme des groupes « d'intérêts communs » (Licklider, Taylor, 1990 : 38). En effet, elles regroupaient alors des internautes partageant une passion ou ayant les mêmes préoccupations : communauté de bricoleurs, de cuisiniers, de critiques littéraires, communautés dans le domaine de la santé (Akrich, Meadel, 2002)... Dans le cas de la Coopol, le réseau s'organise aussi, nous l'avons vu, en « groupes ». La critique négative dans ces groupes de soutien à une personnalité politique ou à une campagne électorale<sup>43</sup> n'a pas lieu d'être. Des groupes dédiés à la veille ou à l'actualité n'ont pas non plus vocation à laisser une place à la parole critique négative car ils se veulent informatifs. Les groupes thématiques permettent des échanges d'idées, mais les critiques envers l'institution partisane sont assez rares. Les critiques négatives sont en revanche abondantes dans des groupes dédiés à cette critique. On assiste donc à une polarisation de la critique autour de quelques groupes explicitement critiques envers l'institution partisane dans leur intitulé. Nous avons repéré trois groupes visant à critiquer le parti dans la période analysée : « VRAIS SOCIALISTES...!?! », « PS, machine à perdre », « POUR UNE GAUCHE 100 % LAÏQUE ET REPUBLICAINE, AXÉE SUR L'EMPLOI DE TOUS ET SANS COMPLEXES !! »...

### 3. S'AUTORISER À CRITIQUER SON PARTI EN LIGNE

La modération n'est pas le seul frein au développement d'une parole critique négative. D'autres éléments tels que l'influence du cadre<sup>44</sup>,

---

42 « Une communauté virtuelle est tout simplement un groupe de personnes qui sont en relation par les moyens du cyberspace. Cela peut aller d'une simple liste de diffusion temporaire par le courrier électronique, jusqu'à des communautés virtuelles dont les membres entretiennent des relations intellectuelles, affectives et sociales solides à long terme. » (Levy, 2002 : 75).

43 Matthieu Dehgan, responsable des communautés web au PS : « On va avoir une pensée consensuelle dans les groupes de soutien à... Mais ça dépend des groupes ». Entretien du 10 février 2011.

44 « Pour analyser la manière dont se déroulent des échanges médiatisés par ordinateur, on doit donc prendre en compte l'influence du dispositif technique lui-même. En effet, il joue un double rôle : à la fois cadre (il définit les sujets, par exemple) et instrument (il rend possible la discussion). » (Marcocchia M., 2003 :12)



les spécificités techniques (Monnoyer-Smith, 2006) et la légitimité<sup>45</sup> peuvent limiter la critique négative.

### 3.1. L'architecture du réseau

La Coopol est calquée sur l'organisation territoriale du parti. « La coopol, c'est une transposition de l'architecture, des hiérarchies partisans, c'est-à-dire les militants, les sections, les fédérations, les instances nationales. C'est une contrainte qu'on avait de structurer cette plateforme »<sup>46</sup>. Chaque coopain peut être rattaché, s'il le souhaite, à une section physique du PS. Ainsi, le militant virtuel n'est pas déterritorialisé, mais bien inscrit dans le découpage territorial de son parti. L'organisation socialiste est donc présente au sein de son réseau social puisqu'il envoie régulièrement des messages aux inscrits pour l'informer de ses activités ou l'inviter à prendre part à des événements, voire à « construire ensemble la carte de vœux du PS pour 2011 ». Cette présence continue peut freiner certains militants à exercer leur pensée critique au sein de ce réseau de peur d'être « fiché » par le parti. Celle-ci rappelle aussi en permanence les hiérarchies existantes au sein du parti et peut exercer une pression inconsciente sur les « e-militants » qui n'osent pas aller contre les instances dirigeantes. Ainsi, ce dispositif de discussion propose un cadre institutionnel traditionnel pour l'activité des internautes qui influe sur leur prise de parole. « Il faut se garder de poser la technique comme une donnée extérieure à la politique en oubliant que l'identité des machines à communiquer fait l'objet d'une construction sociale, c'est-à-dire aussi discursive. » (Chambat, 2000 : 69).

### 3.2. Les compétences techniques

Pour s'exprimer sur ce réseau social, il est nécessaire de maîtriser certains outils web. Or, de nombreux militants ne peuvent, faute de compétence<sup>47</sup>, devenir des « e-militants ». Ces outils numériques ne

45 Trois auteurs ont étudié de manière complémentaire la question de la légitimité (Boltanski, 1990 ; Weber, 1995 ; Bourdieu, 1984).

46 Remi Rousseau, chargé de mission responsable de la Coopol à la Netscouad. Entretien du 27 janvier 2012.

47 Cela renvoie à la notion de compétence déjà mise à jour par les tenants de la sociologie critique pour l'analyse des pratiques liées à l'organisation institutionnelle du

sont pas maîtrisés par tous les militants. La parole militante sur le Net est donc confisquée à une minorité. « Il arrive que les compétences militantes traditionnelles (ancienneté dans l'organisation, expérience, maîtrise de la prise de parole en public) se renégocient de façon forte lors de débats en ligne : passer de l'oral à l'écrit, ce n'est pas simple ; les technologies et les formats de débat ont sans conteste une incidence forte sur le débat lui-même. » (Granjon, 2005 :25). La parole virtuelle se trouve confrontée à des inégalités en termes de compétences, déjà identifiées par Philippe Braud qui parle d'« un nouvel alphabétisme technologique » (Hermet, Badie, Birnbaum, Braud, 2001 : 148). Il ne suffit pas d'avoir un ordinateur chez soi relié à Internet pour savoir comment envoyer un message à son groupe sur la Coopool.

« C'est aussi une question de génération. Je pense à Marie Odile, elle a une cinquantaine d'années, clairement elle se sert du mail parce que professionnellement, elle peut [sic] pas faire autrement. Facebook, ça l'intéresse [sic] pas du tout. Twitter, elle ne sait même pas ce que c'est. Et la coopool : elle te dit « écoute t'es gentil, mais envoie moi un mail ». Qui a créé la coopool ? Valério Motta. Il a quoi ? Il a 30 ans. Il est né dans l'informatique. Je ne suis pas sûr que Martine Aubry, Harlem Désir et toute la clique du PS, soient à fond sur la coopool pour organiser leur propre déplacement, leur propres réunions... enfin je sais [sic] pas quoi. C'est [sic] pas leur culture »<sup>48</sup>.

Bien que la fracture numérique s'atténue<sup>49</sup>, de nouvelles barrières se font jour : « l'accessibilité technique plus facile risque de s'accompagner de la constitution d'inégalités nouvelles dans la maîtrise des TIC, soit en raison des compétences que l'usage de la machine requiert, soit en raison des coûts impliqués. » (Chambat, 1995 :77).

---

politique. (Bourdieu, 1977).

48 Entretien avec Patrick, secrétaire de section de la Fédération de Paris, le 27 mai 2011.

49 À la fin 2008, la France comptait plus de 32 millions d'internautes, ce qui représente une pénétration supérieure à 50 %. Selon une étude réalisée en septembre 2007 dans dix pays européens (Royaume-Uni, Allemagne, France, Espagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Norvège, Suède et Danemark) par l'EIAA, l'organisme européen représentant les régies publicitaires interactives, 57 % des Européens de ces pays, soit 169 millions d'habitants utilisent régulièrement Internet (Niel, Roux, 2010).

### 3.3. Le sentiment de légitimité

Même si l'adhérent possède les compétences techniques pour se servir d'Internet et discuter sur une plateforme telle que la Coopool, cela ne veut pas forcément dire qu'il le fera. En effet, il ne suffit pas de posséder les connaissances techniques pour devenir acteur du débat en ligne. Beaucoup d'internautes qui ont franchi le cap de l'inscription à la Coopool restent silencieux sur cette plateforme et ne font qu'observer ce qui s'y passe sans jamais intervenir. Ainsi, le débat est entre les mains de quelques membres de la Coopool. Par exemple, le groupe « Pour le droit de vote des étrangers résidents en France aux élections locales » est le plus « peuplé »<sup>50</sup> de la Coopool avec ses 2357 membres. Du 16 octobre au 20 juillet 2011<sup>51</sup>, 337 posts ont été enregistrés au sein de ce groupe, dont 158 sont attribués à la même personne ! Le second plus gros contributeur pendant la période indiquée, a posté 57 messages. Seulement deux contributeurs sur 2357 membres sont donc à l'origine de 215 messages, soit environ deux tiers du contenu du groupe.

Pour prendre part à une discussion en ligne, il faut se sentir légitime ; d'autant plus lorsqu'il s'agit d'énoncer une critique négative. Dans *L'amour et la justice comme compétences*, Luc Boltanski travaille sur la dénonciation publique (que l'on peut rapprocher dans notre cas de la critique<sup>52</sup>) et sur la question de la légitimité : « [Notre] projet [est] de prendre au sérieux et de clarifier le concept de légitimité. L'accord sur les grandeurs est la condition d'accords légitimes. » (Boltanski, 1990 : 80). La condition essentielle de la validation de la normalité des dénonciations (ou dit autrement, de la légitimité qu'il y a à critiquer publiquement) est selon cet auteur : « L'exigence de justification (...) La mise en œuvre de manœuvres probatoires, la prétention à l'universalité de la cause qu'il défend (...) La critique peut alors s'exercer sans choquer notre sens ordinaire de la normalité. » (Boltanski, 1990 : 282-283). Luc Boltanski s'engage dans une recherche sur les arguments intellectuels

---

50 Nous reprenons ici le terme employé sur la Coopool pour classer les 15 premiers groupes possédant le plus de membres.

51 Nous avons également mené une étude sur les discussions au sein des groupes les plus peuplés de la Coopool pendant les primaires (De Luca, Theviot, 2012).

52 Luc Boltanski le fait d'ailleurs implicitement lorsqu'il annonce la proximité de sa problématique avec celle de A. O. Hirschmann : « Tenir compte des contraintes de normalité qui contribuent à définir ce qui est licite de critiquer en privé ou de dénoncer publiquement » (Boltanski, 1990 : 282).

des dénonciateurs (pour nous, ceux qui critiquent). Il estime que les justifications produites sont « valides » ou du moins offrent le champ de ce qui s'offrent à la « candidature de validité ». Nous verrons que cette position est particulièrement adaptée à la « critique constructive »<sup>53</sup>. Ces justifications ont une prétention à la légitimité par le biais de l'universalité. Notons que « prétendre », c'est à la fois s'autoriser à et se poser en autorité, affirmer (au sens kantien), c'est aussi vouloir, demander, revendiquer. D'autre part, Luc Boltanski cherche à découvrir les « procédés principaux destinés à se grandir en tant que dénonciateur » (Boltanski, 1990 : 300), autrement dit les critères permettant de s'ériger en tant que critique, les moyens de grandir sa légitimité. Il en recense certains. Par exemple, indiquer ses titres et qualités en faisant valoir ses relations pour se rapprocher d'individus dotés d'une certaine généralité (ou « prétention à l'universalité »). Dans notre cas d'étude, il s'agit de mentionner le courant auquel on appartient et ses réseaux de contacts plus ou moins proches avec des responsables du parti. Un autre procédé est de jouer sur les formes (dire « nous » pour « je »). On accroît ainsi sa prétention de l'autorisation de soi en se désingularisant.

À l'instar de Matthieu Béra, nous pouvons rapprocher la vision de la légitimité de Luc Boltanski de celle de Pierre Bourdieu : « on présente souvent ces sociologies comme antinomiques ; elles nous apparaissent plutôt complémentaires quant aux manières dont elles essaient de résoudre la question de la légitimité des institutions ou de pratiques sociales (au sens de leurs conditions de possibilité). » (Béra, 1998 : 35). Pierre Bourdieu part du principe que la légitimité (l'accès à l'autorité reconnue) existe *a priori* et qu'on se situe plus ou moins près d'elle. La légitimité est une forme de domination qui peut être sociale, économique, symbolique. Pour être légitime, il faut être en position de domination ; c'est-à-dire mettre en avant une position de premier plan dans la hiérarchie économique (revenu), sociales (relations), culturelle (diplôme). Cet extrait d'entretien souligne la difficulté à s'exprimer sur la Coopol lorsque l'on n'appartient pas à cette position dominante : « Oui, je suis inscrite à la Coopol ; mais je n'y vais plus beaucoup. Je n'ai pas le temps. Et je ne sais pas trop quoi y dire. Je n'ai pas la formation pour... Les débats sont souvent techniques et puis je n'ai pas le temps »<sup>54</sup>. Sous

---

53 Se référer à notre typologie de la critique négative dans le paragraphe suivant.

54 Sophie, membre de la Coopol et adhérente au PS, fédération des Alpes-Maritimes. Entretien du 4 novembre 2011.

prétexte de manque de temps, Sophie nous dévoile en une phrase que la raison sous-jacente de son abandon du réseau est liée à son capital culturel : « je n'ai pas la formation pour... » N'appartenant pas aux positions dominantes de la hiérarchie culturelle, elle se sent illégitime à donner son opinion sur des débats qui lui semblent trop pointus.

De nombreuses conditions doivent donc être réunies pour permettre le développement de critiques négatives sur des espaces de discussion partisans : une modération tolérante, un cadre peu contraignant, des compétences techniques et culturelles de la part des membres du réseau.

#### 4. TYPOLOGIE DE LA CRITIQUE NÉGATIVE SUR LA COOPOL

La critique négative sur la Coopol se manifeste dans des registres très différents. L'analyse de notre corpus permet de distinguer assez clairement quatre types de critiques négatives. Dans le chapitre IV des *Règles de la Méthode*, Durkheim recommande de substituer « à la multiplicité indéfinie des individus un nombre restreint de types » (Durkheim, 1992 [1895] : 79). Nous souhaitons ainsi réaliser une typologie de la critique négative sur la Coopol, afin d'en repérer les différents degrés sur une échelle allant de la plus sévère à la plus « opérationnelle »<sup>55</sup> : critique agressive, critique ironique, critique interrogative, critique constructive. Nous avons bien conscience que toute typologie est partielle et partiale : elle élabore, à partir d'un point de vue arbitrairement choisi, « en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points et en enchaînant une multitude de phénomènes isolés, diffus... un tableau de pensée homogène » (Weber, 1965 : 181). Grémy et Le Moan proposent de distinguer trois démarches typologiques différentes, la méthode « idéal-typique », la méthode de « la réduction de l'espace d'attributs » et la méthode de « l'agrégation autour d'unités-noyaux » (Grémy, Le Moan, 1977). Nous avons opté pour la méthode de l'idéal-type, initiée par Max Weber. Nous avons choisi des critères particulièrement significatifs, isolés et bien identifiés pour construire notre modèle.

---

<sup>55</sup> Nous entendons ici par opérationnelle, la critique qui permet de dépasser le simple énoncé d'un jugement négatif en tentant de trouver une solution à ce qui pose problème.

## 4.1. La critique agressive

Tout d'abord, nous avons repéré une parole critique s'avérant très virulente, agressive qui rejette le parti en bloc. Elle est caractérisée par un langage familier, l'usage de points d'exclamation, les thématiques de la trahison, de la désillusion, du désengagement, l'attaque contre les dirigeants et la nostalgie du « vrai » PS des Pères fondateurs. Le ton employé est offensif, les propos accusateurs, et semble vouloir défier l'institution partisane. Elle offre une vision « désenchantée » du parti. La critique négative portée par le créateur du groupe « VRAIS SOCIALISTES... !? » (10 membres) se trouve dans cette catégorie d'analyse : il exprime en ligne son « ras-le-bol de la démagogie, du populisme de certains des meneurs de chez nous qui nous mentent, nous trahissent [sic], au point de rallier la très [sic] Haute Finance et le patronat ». Il invite les internautes à réagir à ses propos (« à vos commentaires ! »). Ces derniers postent des commentaires allant dans le même sens et qui peuvent être rattachés à notre « critique agressive » : « Et surtout DENONÇONS SA PERTE D'ÂME d'un certain % du Parti socialiste... Si Jaurès et les « anciens » sortaient de leur tombe ils nous enverraient de sacrés coups de pied au US... ; et nous diraient de ne pas nous renier... et de ne pas succomber aux sirènes [sic] de l'ultra libéralisme de la Droite mafieuse... »<sup>56</sup>

Les propos tenus par le créateur du groupe « PS, machine à perdre » se retrouvent dans notre catégorie de la parole agressive du fait des thèmes abordés, du ton et du vocabulaire employé : « (...) sans compter cette histoire du soit-disant messie [sic] “DSK” ça me fout les boules GRAVE !!! .. dsk c'est les années 90... donc si vous n'avez rien à proposer je ne voterais plus JAMAIS pour vous... et la coupole alors là... c'est le pompon !!! ... vous êtes vraiment partis pour perdre et j'en suis franchement désolé .. tellement vous m'avez fait rêver à une époque... je suis consterné [sic] par ce que vous êtes en train de devenir !!! »<sup>57</sup>. Dans un autre groupe intitulé « Primaires : les participants doivent s'engager à voter pour le candidat sorti des urnes », un forumeur prend la parole et reprend ici le thème de la trahison propre à la critique agressive : « Au sein du ps des forces clairement identifiées travaillent à la réélection de sarko, il faut alerter les électeurs sur ces traîtres qui sont aussi des

---

56 Message posté le 19 janvier 2011, 12h54.

57 Message posté le 10 février 2011, 20h45.

traîtres à leur pays puisqu'ils travaillent pour une puissance étrangère ou des puissances étrangères ! »<sup>58</sup> Cette critique sévère confirme les conclusions des travaux de Dominique Cardon et Fabien Granjon sur le phénomène de la radicalisation de la parole critique sur le Web (Cardon, Granjon, 2002, 2003).

Ce type de critique manifeste une défiance à l'égard des responsables du PS, mais aussi de l'ensemble de la classe politique. Il renvoie à un malaise global : nous retrouvons dans les messages relevant de la critique agressive des éléments caractéristiques de la « crise de la représentation »<sup>59</sup>, discrédit des hommes politiques<sup>60</sup>, montée en puissance du sentiment d'incompréhension... Les coopains ne se reconnaissent plus dans leur parti et ressentent un écart entre leur façon de voir la politique et les pratiques de leurs dirigeants.

## 4.2. La critique ironique

D'autres critiques relèvent davantage du registre de l'ironie. Stéphanie Wojcik avait dans son analyse des forums municipaux mis en évidence l'usage de l'humour dans les critiques les plus sévères envers les autorités municipales (Wojcik, 2005 : 344). Les exemples donnés ci-dessous relèvent davantage du registre de l'ironie ou de la dérision car comme le souligne Arnaud Mercier : « tourner en ridicule, mépriser, souligner l'insignifiance, tels sont les traits associés à la dérision et qui permettent

---

58 Message posté le 6 février 2011 à 11h37.

59 Il convient de relativiser ce que l'on entend par « crise du système représentatif ». Loïc Blondiaux et Yves Sintomer soulignent d'ailleurs que « l'idée de crise de la représentation est devenu un lieu commun » (Blondiaux, Sintomer, 2002 : 30). Laurence Bherer nous avertit qu'« en matière de démocratie, l'histoire nous apprend en effet que le désenchantement démocratique est non seulement une constante, mais également un élément moteur et consubstantiel de la démocratie » (Bherer, 2005 : 82).

60 En France, l'image que donnent les parlementaires d'eux-mêmes s'est beaucoup détériorée sous la Cinquième République. À la question posée par la SOFRES : « Dans l'ensemble, les députés remplissent-ils leur fonction plutôt consciencieusement ? » ou « pas très consciencieusement ? », la proportion de ceux qui ont répondu « pas très consciencieusement » est passée de 32 % à 52 % entre 1969 et 1999. À la question « Est-ce que les députés remplissent un rôle utile ? », la proportion de gens qui estimaient que les députés jouaient un rôle utile a diminué de 80 % à 68 % en quatre années entre 1985 et 1989. Au même moment la moitié seulement des personnes interrogées jugeaient que les députés étaient « plutôt honnêtes », l'autre moitié les jugeant « plutôt corrompus » ou s'abstenaient de répondre (Dogan, 2010).

de la distinguer des notions de rire et de comique (termes généraux) ou d'humour (aux intentions déstabilisatrices beaucoup moins affirmées) » (Mercier, 2001 : 10). La critique négative ironique force sciemment le trait pour souligner l'absurdité d'une situation donnée ou tourner en ridicule, tend à une distorsion de la figure des dirigeants dans le but de s'en moquer. « À Washington les décisions semblent se préciser : même scénario que 2007 pour les primaires ps , DSK candidat pour favoriser la victoire de ségolène que sarko est sûr de battre ! Que vont ils donner à DSK ? Qui perdra son poste au fmi ? Probablement ministre de sarko en mai 2012 ! ». Il s'agit ici d'une hyperbole ironique : le forumeur exagère ses propos au point où cela en devient ridicule et prête à rire. Il feint ainsi de soutenir une potentielle nomination de Dominique Strauss Kahn au poste de ministre sous la présidence de Sarkozy afin de faire ressortir le côté grotesque de cette situation imaginée (Clark, Gerrig, 1984). La critique prend souvent comme objet une personnalité politique ; en lien avec la rhétorique politique s'appuyant sur la personnalisation politique. Mais à travers la personnalité politique, c'est l'entité politique qui est touchée. Dans le groupe « AVS-les travailleurs pauvres dans la fonction publique », Pierre s'interroge de façon ironique : « Le document voté sur l'égalité réelle est remarquable : plus d'argent pour l'éducation, 50 % d'une classe d'âge avec un diplôme du supérieur, créer (????) un service public de l'orientation... Mais bizarrement reste silencieux sur les procédures de recrutement de personnels par les chefs d'établissement sur entretien+CV (pour les auxiliaires de vie scolaire, assistants d'éducation et profs en collègue réseau ambition réussite). Que propose le PS ? La même chose que l'UMP ? »<sup>61</sup>. Si ce forumeur n'avait pas ajouté « la même chose que l'UMP », sa critique se rattacherait à la « critique interrogative » puisqu'il se demande « que propose le PS ? ». Mais la forme interrogative est ici presque accessoire. Il feint de poser une question, mais la réponse est déjà dans l'interrogation. Il y a un décalage entre le dit et le signifié, entre la forme interrogative proposée et ce que pense réellement l'auteur du message. Cette formule laisse entendre l'opinion du forumeur en évitant un ton agressif et trop sévère. L'avis est ici suggéré et invite les autres internautes à réfléchir en ayant recours à la forme interrogative.

Cette critique négative ironique vise à interpeller les internautes - voire les responsables du PS- pour, tout en les amusant, souligner les

---

61 Message posté le 1<sup>er</sup> février à 15h17.



paradoxes et limites d'une situation donnée. « S'il le font sur la coopol, c'est qu'ils savent que ça va être lu par l'équipe Web de Solférino. S'il y a vraiment du grabuge, ils savent que l'équipe Web va en toucher un mot à un élu. C'est un moyen de se faire remarquer à l'intérieur de ce parti, sinon ils le feraient sur Facebook ou sur des Google groupes. »<sup>62</sup> Les coopains qui emploient cet idéal-type sont dans la lignée des bouffons ou humoristes satiriques qui cherchent à alerter l'opinion publique ou les dirigeants par l'ironie ou la dérision.

### 4.3. La critique interrogative

Nous avons également identifié un autre type de critique qui se veut plus neutre : la critique interrogative. Celle-ci se présente comme le constat d'un problème et s'interroge sur ces possibles résolutions. Dans le groupe « La jeunesse et le projet 2012 », un coopain, Marc, s'interroge : « Question pratico-concrète : je n'ai toujours pas pu savoir comment le PS souhaite répartir l'effort de financement de l'enseignement supérieur entre l'argent public et l'argent des familles/des diplômés. Autre formulation : quelle est la position du PS sur la "graduate tax". Cette forme de critique attend une réponse de la part des autres forumers. Mais Marc attend toujours une réponse à sa question ! En effet, cette interrogation demande une réponse argumentée et experte ce qui n'est pas à la portée de tous les coopains. Toutefois, il faut souligner que la Coopol se démarque de certaines plateformes caractérisées par l'accumulation de questions sans réponses ou de juxtaposition d'opinions sans échange. Le noyau dur de la Coopol, ceux qui n'ont pas été désarçonnés par la modération forte des premiers mois, prennent le temps de dialoguer avec les autres membres. « Quand tu regardes les statistiques, depuis l'ouverture, le temps moyen passé par un internaute c'est huit minutes, c'est énorme pour un site. Il va consulter les messages, il va valider les demandes de copains, il va essayer d'élargir son réseau, de participer aux débats. Après, c'est vrai le taux d'inscription est en baisse et il n'y a pas beaucoup de personnes très actives. Mais il y a un noyau dur »<sup>63</sup>.

---

62 Remi Rousseau, chargé de mission responsable de la Coopol à la Netscouad. Entretien du 27 janvier 2012.

63 Remi Rousseau, chargé de mission responsable de la Coopol à la Netscouad. Entretien du 27 janvier 2012.

#### 4.4. La critique constructive

Enfin, nous avons repéré une critique sur la Coopool que nous avons qualifiée de « constructive »<sup>64</sup>. Celle-ci ne se contente pas d'annoncer un point de vue négatif : elle tente d'apporter des suggestions visant à améliorer la situation. Ainsi, un forumeur répond à une critique agressive par une critique constructive : « Ce que tu dis n'est pas faux mais alors on fait quoi ? On laisse faire la droite en attendant de trouver le nouveau Mitterrand ? Tu oublies que personne n'a été aussi contesté, insulté par les gens de gauche. Mais il a bénéficié de la volonté d'avoir un seul candidat de gauche à la présidence. Ce que nos partenaires refusent en ne s'associant pas aux primaires, tant l'image du PS a été dégradée par le congrès de Reims. »<sup>65</sup> Il propose en effet ici d'agir pour l'unité du PS. Cette approche s'avère bien plus diplomatique que les deux premiers types de parole critique présentés (agressive et ironique). Elle se veut plus paisible, moins conflictuelle que les autres formes de critique négative et vise à proposer des avis valides et réalistes dans l'intention d'aider et de faire avancer le parti. Ainsi, Jean-François donne un conseil aux politiques : « Il me semble important, pour commencer, d'abandonner cette rhétorique institutionnelle hypocrite, dont voici quelques linéaments : savoir-être... savoir-faire (...). »<sup>66</sup> Jean-Charles s'adresse directement à Jean-François et va dans son sens : « Tout à fait Jean-François. Pour parler d'une filière spécifique qui me tient à cœur, il est vital pour le projet socialiste (et, *in extenso*, pour notre société) de rénover les missions de l'enseignement agricole (...) »<sup>67</sup>.

---

64 Nous reprenons ici le terme employé par Gersende Blanchard dans sa classification des critiques envers le parti au sein des forums officiels des partis politiques français. « Ces critiques s'inscrivent davantage dans une démarche constructive, c'est-à-dire appelant- ou espérant- une prise en compte de la part du parti » (Blanchard, 2007, p. 359).

65 Message posté le 7 février 2011 à 9h37.

66 Message posté le 8 février 2011 à 7h18.

67 Message posté le 8 février 2011 à 13h22.

Idéaux-types de la critique négative	Caractéristiques	Rapport au parti
agressive	Vision désenchantée, thématique de la trahison, nostalgie des Pères fondateurs	Défection
ironique	Caricature du propos, dérision	Interpellation des dirigeants
interrogative	Demande d'information neutre	Intérêt
constructive	Apport d'éléments neufs, réflexivité, argumentation	Position d'expert

## CONCLUSION ET PISTES DE RECHERCHE

Le réseau social du PS apparaît comme un lieu où les membres font part de leurs insatisfactions et de leurs reproches concernant l'attitude du parti ou de ses responsables. Dans leurs messages, les internautes commentent, évaluent, soutiennent ou critiquent les prises de position du parti ou de ses représentants. Dans la période étudiée, la critique négative trouve sa place dans des groupes spécifiques qui lui sont dédiés. Elle se décline dans plusieurs registres, symptomatiques d'un type de rapport au parti. La critique agressive semble être le dernier cri, la dernière prise de parole de l'adhérent avant le désengagement. Prendre la parole, s'autoriser à formuler une critique négative comporte des enjeux fondamentaux afin d'éviter la défection. Albert Hirschman a bien mis en évidence les trois stratégies qui s'offrent aux individus : rester fidèle envers et contre tout (*loyalty*) ; se désengager (*exit*) ; ou prendre la parole (*voice*). Les coopains exprimant une critique agressive optent pour « *voice* », mais menace de l'« *exit* ». Les trois autres idéaux-types de critique visent à montrer un sentiment d'insatisfaction sans pour autant menacer de quitter le parti. L'objectif de la critique négative ironique est davantage d'interpeller les autres membres, voire les dirigeants du parti sur des questions portant à polémique. La critique interrogative exprime, quant à elle, un intérêt vif pour les thématiques débattues au sein du parti. Tandis que la critique « constructive » se

positionne dans un rapport d'expert, c'est-à-dire que les membres vont s'autoriser à conseiller le parti pour opérer ses choix. Ces trois types de critique négative témoignent de la possibilité de s'exprimer en tant qu'individu contre une position du parti, tout en renouvelant son adhésion l'année suivante. Il existe une « parole diversifiée » (Loiseau, 2000 : 232), divergente par rapport à la position officielle du parti.

Nos résultats confirment la thèse de Azi Lev-On et Bernard Manin, pour qui, « sous certaines conditions, la communication par ordinateur peut faciliter, et non pas décourager, l'expression d'opinion dissidentes. » (Lev-On, Manin, 2006 :128) La formule « sous certaines conditions » est déterminante car nous avons vu que dans les premiers mois suite au lancement de la Coopool, la critique négative n'avait pas sa place sur cette plateforme. En effet, la modération forte destinée à désamorcer des luttes internes entre motions, a rendu impossible l'expression d'une critique négative. De ce fait, certains coopains, se sentant contraints au sein d'un réseau contrôlé par le parti, ont trouvé d'autres lieux d'expression en ligne de leurs mécontentements tels que Facebook ou Twitter. Le nombre de personnes inscrites sur la Coopool (40 000) peut paraître important, mais il est à relativiser par rapport au nombre de personnes actives sur ce réseau. Beaucoup de curieux et de déçus ont surfé sur la Coopool dans les premiers mois et ont par la suite abandonné leurs comptes sur ce réseau social. Il ne faut pas non plus oublier que le nombre d'inscrits sur le réseau est déjà très mince par rapport au nombre d'adhérents du PS et plus largement de sympathisants de ce parti. Non seulement le nombre de coopain est limité, mais tous ne formulent pas une critique négative. Pour s'autoriser à critiquer son parti, il faut se sentir légitime ou être au bord de l'« exit ». Une minorité de coopain est donc à l'initiative des critiques négatives rencontrées sur ce réseau.

La question des pratiques de modération constitue un véritable enjeu de communication pour les partis politiques. Ces derniers sont en effet tiraillés entre le risque de donner une mauvaise image du parti et le risque d'être taxé de censeur. Une modération trop forte peut être mal vécue par les membres et avoir de lourdes conséquences sur la participation aux espaces de discussion en ligne. Autoriser la critique négative permet de mettre en avant la liberté de parole des membres

du réseau. Ainsi, l'existence d'une parole critique, dans une certaine mesure, peut être favorable à l'image du parti au sens où elle permet d'afficher une volonté d'ouverture et de dialogue. Des études sont encore à mener sur l'impact et les prises en compte par les partis politiques des critiques négatives. Est-ce un bon moyen pour les adhérents lambda de dépasser les échelons territoriaux et hiérarchiques partisans afin de se faire entendre au niveau national ?

La Coopol n'est pas qu'un espace de discussion. Cette plateforme a aussi été créée dans l'objectif d'organiser le militantisme en ligne. La parole des coopains cherche à devenir action en organisant une distribution de tracts ou en invitant un « coopain » à se joindre à une réunion. Il serait intéressant d'étudier le rôle de la Coopol dans l'organisation en ligne du terrain en période de campagne. La Coopol a-t-elle joué un rôle dans l'organisation de la campagne présidentielle française de 2012 ? Une piste à creuser puisque l'intérêt de ce dispositif est remis en cause par l'équipe web de campagne de François Hollande : « Franchement, non. La Coopol, non. On ne l'utilise pas. (...) Si on reste dans un cocon entre nous... Au jour d'aujourd'hui aller sur la Coopol pour mettre des choses que tout le monde va adorer parce que c'est notre candidat, ça sert à rien. (...) Et pour la mobilisation, on a tous Hollande. »<sup>68</sup>

De prochaines études pourraient permettre de mieux comprendre à terme les usages et les enjeux émergents des espaces partisans d'expression en ligne.

---

68 Membre de la cellule web de Hollande pour la campagne présidentielle de 2012, responsable du pôle « influence ». Entretien du 2 mars 2012.

## BIBLIOGRAPHIE

Akrich M., Meadel C. (2002), « Prendre ses médicaments/prendre la parole : les usages des médicaments par les patients dans les listes de discussion électroniques », *Sciences sociales et santé*, 1, p. 89-116.

Barboni T., Treille E. (2010), « L'engagement 2.0 », *Revue française de science politique*, 60(6), p. 1137-1157.

Barboni T., Mermet D., Treille E. (2011), « Made in Internet. Les nouveaux adhérents du Partis socialiste », Greffet F. (dir.), *Continuer la lutte.com, Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Sciences po, p. 167-185.

Bargel L., Petitfils A.-S. (2011), « Appropriations d'Internet et trajectoires militantes "dans" et "en-dehors" de l'UMP », Greffet F. (dir.), *Continuer la lutte.com, Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Sciences po, p. 187-199.

Bastien F., Greffet F. (2009), « Les campagnes électorales à l'ère d'Internet : une comparaison des sites partisans en France et au Québec », *Hermès*, 54, p. 209-217.

Beaudoin V., Fleury S., Velvoska J. (2000), « Études des échanges électroniques sur internet et intranet : forums et courriers électroniques », *5<sup>e</sup> Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, 9-11 mars, p. 17-26.  
<http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2000/pdf/69/69.pdf>

Beauvallet G., Ronai M. (2005), « Vivre à temps réels », *Réseaux*, 129-130, p. 275-309.  
<http://www.cairn.info/revue-reseaux-2005-1-page-275.htm>

Beauvallet G. (2007), « Partie de campagne : militer en ligne au sein de "Désirs d'avenir" », *Hermès*, 47, p. 155-166.

Béra M. (1998), *Recherches sur la légitimité et les fondements de la critique d'art dans la presse française*, Thèse de doctorat de sociologie,

Université de Paris 7.

Bherer L. (2005), « Les promesses ambiguës de la démocratie participative », *Éthique publique*, 7(1), p. 82-90.

Blanchard G. (2009), « La mise en œuvre de la communication électronique des partis politiques français : le poids des pratiques politiques et organisationnelles », *Les Enjeux de l'information et de la communication*.

[http://w3.u-grenoble3.fr/les\\_enjeux/2009/Blanchard/Blanchard.pdf](http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2009/Blanchard/Blanchard.pdf)

Blanchard G. (2007), *La communication politique partisane sur Internet : des pratiques et des stratégies nouvelles ?*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Stendhal Grenoble 3.

Blondiaux L., Sintomer Y. (2002), « L'impératif délibératif », *Politix*, 15(57), p.17-35

Boltanski L. (1990), *L'Amour et la justice comme compétences*, Paris, Métailié.

Bourdieu P. (1984), *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Bourdieu P. (1977), « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 16, p. 55-89.

Breindl Y., Francq P. (2008), "Can Web 2.0 Applications Save e-Democracy? A Study of How New Internet Applications May Enhance Citizen Participation in the Political Process Online", *International Journal of Electronic Democracy*, 1(1), p. 14-31.

Ion J., Franguiadakis S., Viot P. (2005), *Militer aujourd'hui*, Paris, Éditions Autrement, coll « CEVIPOF/Autrement ».

Cardon D., Granjon F. (2003), « Les mobilisations informationnelles dans le mouvement altermondialiste », *Colloque « Les mobilisations*

*altermondialistes* », Paris.

<http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/groupe/germm/collgermm03txt/germm03cardon.pdf>

Cardon D., Granjon F. (2002), « La radicalisation de l'espace public par les médias-activistes. Les pratiques du web lors du second Forum social mondial de Porto Alegre », *VII<sup>e</sup> Congrès de l'Association française de science politique*, Lille.

<http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/congreslille/pdfille/tr4cardon.pdf>

Chambat P. (1995), « Espace public, espace privé : le rôle de la médiation technique », Paillart I. (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, p. 119-162.

Chambat P. (2000), « La démocratie assistée par ordinateur », *Cahiers politiques*, 4, p. 47-75.

Charaudeau P. (2005), *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 43-70.

Clark H., Gerrig R. J. (1984), "On the Pretense Theory of Irony", *Journal of Experimental Psychology*, 113(1), p. 121-126.

Collovald A. (2002), *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 177-229.

De Luca M., Theviot A. (2012), "Debate the (French) Primary Round Online - The social network of the Parti Socialiste, the Coopol", Congrès de l'Association internationale de science politique, Madrid.

De Certeau M. (1980), *L'invention du quotidien*, Tome 1 : Arts de faire, Paris, Gallimard.

Desquinabo N. (2011), « Chapitre 14. Polémique ou délibération ? Les usages des forums partisans durant la campagne de 2007 », Greffet F. (dir.), *Continuerlalutte.com, Les partis politiques sur le web*, Presses de



Sciences Po, p. 249-265.

<http://www.cairn.info/continuerlalutte-com--9782724612172-page-249.htm>

Dogan M. (2010), « Méfiance et corruption : discrédit des élites politiques », *Revue internationale de politique comparée*, 10 (3), p. 415-432.

Dubar C. (2000), *La Crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses universitaires de France.

Dumoulin M. (2002), « Les forums électroniques : délibératifs et démocratiques ? », Monière D. (dir.), *Internet et la démocratie : les usages politiques d'Internet en France, au Canada et aux États-Unis*, Québec (Canada), Monière et Wollank éditeurs, p. 141-157.

Durkheim E. (1992 [1895]), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige ».

Dutton W.H. (1996), "Network Rules of Order: Regulating Speech in Public Electronic Fora", *Media, Culture & Society*, 18(2), p. 269-290.

Erickson T. (1999), "Persistent Conversation: An Introduction", *Journal of Computer-Mediated Communication*, 4(4).

Ethuin N., Lefebvre R. (2002), « Les balbutiements de la cyberdémocratie électorale. Contribution à une analyse des usages politiques d'Internet : le site de Martine Aubry lors des élections municipales de mars 2001 », Serfaty V. (dir.), *L'Internet politique, des États-Unis à l'Europe*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p.155-178.

Gaxie D. (1993 [1978]), *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil.

Gaxie D. (2007), « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des "citoyens" », *Revue française de science politique*, 57(6), p. 737-757.

Granjon F. (2001), *L'Internet militant Mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Paris, Editions de l'Apogée.

Granjon F. (2005), « L'Internet militant. Entretien avec Fabien Granjon », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 79, p. 24-29.

Greffet F. (2007), « Les blogs politiques : enjeux et difficultés de recherche à partir de l'exemple français », *Communication*, 25(2), p. 200-211.

Greffet F. (2001), « Les partis politiques français sur le web », Andolfatto D., Greffet F., Olivier L. (dir.), *Les partis politiques. Quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques Politiques », p. 161-177.

Grémy J.-P., Le Moan M.-J. (1977), « Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales », *Informatique et sciences humaines*, 35.

[http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/65/04/00/PDF/Construction\\_de\\_typologies.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/65/04/00/PDF/Construction_de_typologies.pdf)

Hermet G., Badie B., Birnbaum P., Braud P. (2001), « Internet », *Dictionnaire de la science politique*, Paris, Armand Colin.

Kaplan A. H., Kaelin M. (2010), "Users of the World, Unite! The Challenges and Opportunities of Social Media", *Business Horizons*, 53, p. 59-68.

Kies R. (2008), « Forum en ligne et partis politiques », *Réseaux*, 150, p. 133-158.

Lefebvre R., Sawicki F. (2006), *La société des socialistes : le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.

Levy P. (2002), *Cyberdémocratie*, Paris, Éditions Odile Jacob.

Lev-On A., Manin B. (2006), « Internet : la main invisible de la délibération. Que nous réserve le numérique ? », *Esprit*, 5, p.121-212.

Licklider J., Taylor R. (1990), "The Computer as a Communication Device", *Science and Technology*, April 1968, reprinted in In Memoriam, "J.C.R. Licklider 1915-1990", *Digital Systems Research Center*, Palo Alto (États-Unis).

<http://sloan.stanford.edu/mousesite/Secondary/Licklider.pdf>

Loiseau G. (2000), « La démocratie électronique municipale française : au-delà des parangons de vertu », *Hermès*, 26-27, p. 213-232

Lopez Munoz J.M. (2004), « Effacement énonciatif et co-construction de l'opinion dans les forums du journal Le Monde », *Langages*, 156, p. 79-95.

Mauco O. (2007), « Les tentatives de politisation des mondes virtuels. Analyse comparée de *Second Life* et de *World of Warcraft* », atelier 8 « La discussion politique en ligne. Enjeux théoriques et interrogations méthodologiques », 9<sup>e</sup> Congrès de l'Association française de science politique (AFSP), Toulouse.  
<http://www.afsp.msh-paris.fr/congres2007/ateliers/textes/at8mauco.pdf>

Marcoccia M. (2006), « Les webforums des partis politiques français: quels modèles de discussion politique ? », *Mots. Les langages du politique*, 80(La politique mise au Net), p. 49-60

Marcoccia M.(2003), « Parler politique dans un forum de discussion. », *Langage et société*, 104, p.9-55.

Matuszak C. (2007), « Le forum comme lieu de production d'un discours unitaire et mobilisateur : un nouveau terrain pour la confrontation idéologique chez les mouvements politiques marginaux », atelier 8 « La discussion politique en ligne. Enjeux théoriques et interrogations méthodologiques », 9<sup>e</sup> Congrès de l'Association française de science politique (AFSP), Toulouse  
<http://www.afsp.msh-paris.fr/congres2007/ateliers/textes/at8matuszak.pdf>

Mercier A. (2001), « Pouvoirs de la dérision, dérision des pouvoirs », *Hermès*, 29, p. 9-18.  
[http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/14482/HERMES\\_2001\\_30\\_7.pdf?sequence=1](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/14482/HERMES_2001_30_7.pdf?sequence=1)

Monnoyer-Smith L. (2006), « Être créatif sous la contrainte. Une analyse

des formes nouvelles de la délibération publique. Le cas DUCSAI», *Politix*, 75, p. 75-101.

Niel X., Roux D. (2010), *Les 100 mots d'Internet*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2010.

Perelman C., Olbrechts-Tyteca L. (1988 [1958]), *Traité de l'Argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 39-46.

Queniart A. et Jacques J. (2001), « L'engagement politique des jeunes femmes au Québec : de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société », *Liens social et politique*, 46, p. 45-53.  
<http://www.erudit.org/revue/lsp/2001/v/n46/000322ar.html?vue=integral>

Saco D. (2002), *Cybering Democracy. Public Space on the Internet*, University of Minnesota Press, Minneapolis (États-Unis).

Sauger N. (2002), « Les partis sur le Net : première approche des pratiques virtuelles des partis politiques français », Serfaty V. (dir.), *L'Internet en politique, des États-Unis à l'Europe*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, p. 179-195.

Serfaty V. (2006), « Les blogs et leurs usages politiques lors de la campagne présidentielle de 2004 aux États-Unis », *Mots. Les langages du politique*, 80 (La politique mise au net), p. 25-35.  
<http://mots.revues.org/index501.html>

Theviot A. (2011), « Forum : un espace commun de discussion publique sur Internet ? », Yasri-Labrique E. (dir.), *Les forums de discussion : agoras du XXIe siècle ? Théories, enjeux et pratiques discursives*, Paris, L'Harmattan, p. 25-39.

Theviot A. (2011), « S'adresser directement au citoyen pour être élu - Internet dans la campagne des régionales 2010 en Aquitaine », ST 21 « Regards citoyens et parlementaires sur la représentation », 4<sup>e</sup> Congrès des associations francophones de science politique, Bruxelles.  
[http://www.sciencepolitique.be/IMG/pdf/st\\_21\\_-\\_theviot.pdf](http://www.sciencepolitique.be/IMG/pdf/st_21_-_theviot.pdf)

Theviot A. (2010), « Les Entretiens de la liberté : un projet de participation sans participant ? », Kamga R., Zreik K. (dir.), *Mobilité virtuelle : portails coopératifs & usages novateurs des TIC. Actes de conférence du Grand Forum francophone pour la recherche et l'innovation*, p. 17-27.

Tops P., Voerman G., Boogers M. (2000), "Political websites during the 1998 Parliamentary Elections in the Netherlands", Hoff J., Horrocks I., Tops P., *Democratic Governance and New Technology: Technologically Mediated Innovations in Political Practice in Western Europe*, Londres (Royaume-Uni), New York (États-Unis), Routledge [cité par Blanchard G. (2007)].

Turkle S. (1995), *Life on the Screen. Identity in the Age of Internet*, New York (États-Unis), Simon & Shuster.

Weber M. (1995), *Économie et Société*, tome 1, Paris, Plon, coll. « Agora Pocket ».

Weber M. (1965), *Essais sur la théorie de la Science*, Paris, Plon.

Wojcik S. (2005), *Délibération électronique et démocratie locale. Le cas des forums municipaux des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées*, Thèse de doctorat de science politique, Université de Toulouse 1.

Wojcik S., Greffet F. (2008), « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, 150, p. 19-50.

Yanoshevsky G. (2009), « L'usage des vidéoblogs dans l'élection présidentielle de 2007. Vers une image plurigérée des candidats », *Mots*, 89, p. 57-68.